
**Arrêté ministériel portant désignation de membres du
Conseil d'administration de la Haute Ecole Robert
Schuman**

A.M. 05-12-2016

M.B. 03-02-2017

Le Ministre de l'Enseignement supérieur,

Vu l'article 66, alinéa 1, 6° et alinéa 3 du décret du 5 août 1995 fixant l'organisation générale de l'enseignement supérieur en Hautes Ecoles;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 25 juillet 2014 portant règlement de son fonctionnement;

Sur proposition de la FGTB,

Arrête :

Article 1^{er}. - M. Yves BRACONNIER, représentant la FGTB, est désigné membre effectif du Conseil d'administration de la Haute Ecole Robert Schuman jusqu'au 14 septembre 2021.

Article 2. - Mme Laurence SIMON, représentant la FGTB, est désignée membre suppléant du Conseil d'administration de la Haute Ecole Robert Schuman jusqu'au 14 septembre 2021.

Article 3. - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

Bruxelles, le 5 décembre 2016.

J.-Cl. MARCOURT